



<u>DESTINATAIRE</u>		<u>AUTORISATION</u>
Bourgmestre	x	en matière de signalisation des chantiers et obstacles <u>(Art.78.1.1 du Code de la Route)</u>
Entrepreneur	x	
Particulier		
Pompiers	x	
Tec Namur / Lux		

Le Commissaire de police, délégué par Madame la Bourgmestre de la Commune de Houyet, autorise

Particulier/Entreprise :	ENTREPRISE LAMBRY rue de France 79 à 5580 ROCHEFORT
Téléphone	084/21.43.18
Type d'occupation voie publique :	Réfection de voiries, rabotage et pose d'asphalte
Endroit(s) :	N911 (Route de Rochefort à Houyet et Rochefort) Bk 11.000 à 13.850
Période d'occupation :	Du 09/04/2024 au 19/04/2024

Chantier de	2 ^{ème} catégorie	gênant	fortement	la circulation
-------------	----------------------------	--------	-----------	----------------

X à placer la signalisation routière telle qu'elle est imposée par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16/12/2020 relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique (M.B du 11/02/2021), à l'exclusion de toute autre. *NB) Pour les travaux faisant l'objet d'une interdiction de stationner : La signalisation sera matérialisée par le placement de signaux E1 avec additionnel de durée et flèches de type X. Elle sera placée par vos soins 24 heures avant le début des travaux.*

Voir fiche de signalisation en annexe

x à placer, outre la signalisation imposée par l'A.G.W du 16.12.2020, la signalisation complémentaire ci-après : C43 vitesse limitée à 30 km/h

à dévier la circulation par l'itinéraire ci-après : Plan en annexe (service travaux)

La signalisation qui en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption n'est plus justifiée devra être enlevée ou efficacement masquée. La signalisation doit être placée dans les conditions définies par l'A.G.W du 16.12.2020 et notamment être réfléchissante ou à éclairage propre. Elle doit toujours être maintenue propre et stable.

Rochefort le 09/04/2024

Commune de Houyet	Service Travaux 082/666995 Responsable : MASSINON Christophe 0477/779402 travaux@houyet.be
Zone de Police Lesse et Lhomme	Inspecteur Principal HOPPERETS Philippe philippe.hopperets@police.belgium.eu Zp.lesseethomme.circulation@police.belgium.eu
Responsable signalisation	Mr David-zoltan STAS 0475/65.24.31